

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X I I I I ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des Finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire

- Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements au projet de loi de finances rectificative pour 2012, en nouvelle lecture (n° 4404) (M. Gilles CARREZ, Rapporteur général) 2
- Présences en réunion 4

Mardi

28 février 2012

Séance de 14 heures 45

Compte rendu n° 66

SESSION ORDINAIRE DE 2011-2012

**Présidence
de M. Jérôme Cahuzac,
Président**



La Commission examine, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements au projet de loi de finances rectificative pour 2012 (n° 4404), en nouvelle lecture.

PREMIÈRE PARTIE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'ÉQUILIBRE FINANCIER

TITRE PREMIER

DISPOSITIONS RELATIVES AUX RESSOURCES

Article premier : *Dispositions fiscales améliorant la compétitivité des entreprises*

*Suivant l'avis favorable du rapporteur général, la Commission **accepte** l'amendement n° 7 de Mme Cécile Dumoulin tendant à prévoir l'application d'un taux réduit de taxe sur la valeur ajoutée au profit des produits utilisés en agriculture biologique.*

*Puis la Commission **accepte** l'amendement rédactionnel n° 23 du rapporteur général.*

*Suivant l'avis défavorable du rapporteur général, la Commission **repousse** l'amendement n° 1 de M. Bernard Gérard.*

Article premier bis : *Extension de la réduction d'impôt sur les sociétés pour mécénat à des organismes versant des aides financières aux petites et moyennes entreprises*

*La Commission **accepte** l'amendement rédactionnel n° 14 du rapporteur général.*

Article 2 : *Création d'une taxe sur les transactions financières*

*La Commission **accepte** les amendements rédactionnels n°s 15 à 21 du rapporteur général.*

Article 2 bis : *Fiscalité du rachat d'actions de sociétés non cotées*

*La Commission **accepte** l'amendement rédactionnel n° 13 du rapporteur général.*

SECONDE PARTIE

MOYENS DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIONS SPÉCIALES

TITRE PREMIER

AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2012 – CRÉDITS DES MISSIONS

Article 4 : Budget général : ouvertures et annulations de crédits

La Commission examine l'amendement n° 22 du rapporteur général.

M. le rapporteur général. Le présent amendement consiste en un redéploiement de crédits et vise à assurer le financement de la Fondation du patrimoine maritime et fluvial dont l'une des missions est d'attribuer le label « Bateau d'intérêt patrimonial ». Le Sénat a soulevé cette question mais n'a pu y apporter de réponse en raison de l'adoption de la question préalable.

*La Commission **accepte** l'amendement n° 22 du rapporteur général.*

TITRE II

DISPOSITIONS PERMANENTES

I.– MESURES FISCALES NON RATTACHÉES

Article 8 bis : Création d'un nouveau taux de redevance des agences de l'eau applicable aux rejets en mer

*Suivant l'avis favorable du rapporteur général, la Commission **accepte** l'amendement n° 5 de M. Antoine Herth prévoyant que les acomptes de redevance pour pollutions diffuses dont le montant est inférieur à 1 000 euros ne sont pas mis en recouvrement.*

Article 8 septies: Majoration de la valeur locative des terrains à bâtir

*La Commission **accepte** l'amendement n° 24 du rapporteur général modifiant le délai de transmission à l'administration fiscale de la liste des terrains concernés par une éventuelle majoration de leur valeur locative foncière.*

Article 8 octies: Neutralisation du transfert de la part départementale de la taxe d'habitation aux communes en cas de fusion entre un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité professionnelle unique et un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité additionnelle ou sans fiscalité

*La Commission **accepte** l'amendement de n° 25 du rapporteur général relatif aux modalités de transfert au bloc communal de la part départementale de taxe d'habitation.*

*

* *

Membres présents ou excusés

Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire

Réunion du mardi 28 février 2012 à 14 h 45

Présents. – M. Jean-Pierre Balligand, M. Gérard Bapt, M. Eric Berdoati, M. Jean-Marie Binetruy, Mme Chantal Brunel, M. Jérôme Cahuzac, M. Gilles Carrez, M. Jérôme Chartier, M. Alain Claeys, M. Charles de Courson, Mme Marie-Christine Dalloz, M. Richard Dell'Agnola, M. Michel Diefenbacher, M. Jean-Claude Flory, M. Marc Francina, M. Georges Ginesta, M. Marc Goua, Mme Pascale Gruny, M. Laurent Hénart, M. Jean-François Lamour, M. Patrick Lemasle, M. Jean-Claude Mathis, M. Henri Nayrou

Excusés. – M. Dominique Baert, M. Michel Bouvard, M. Yves Censi, M. Jean-Yves Cousin, M. Nicolas Forissier, M. Camille de Rocca Serra, M. Jean-Claude Sandrier

